UE 10 - COMPTABILITÉ APPROFONDIE

Niveau L: 170 heures - 14 ECTS

L'UE de « comptabilité approfondie », dans la continuité de l'UE de « comptabilité », vise à compléter et approfondir les notions comptables de base.

1- Profession et normalisation comptable (15 heures)

Sens et portée de l'étude

Connaître les enjeux actuels de la comptabilité à travers la présentation de la profession comptable et de la normalisation comptable.

1.1 Profession comptable

Sens et portée de l'étude

Positionner le rôle de la profession comptable au sein du monde économique.

Compétences attendues	Savoirs associés
 Identifier les modalités d'exercice de la profession, ses missions et ses responsabilités. Expliquer les rôles des organisations professionnelles et le statut de leurs membres. Appliquer les règles déontologiques à respecter par les experts-comptables et les commissaires aux comptes, dans une situation donnée. 	- Organisations professionnelles, leurs principaux rôles et leurs liens avec les régulateurs publics : -ordre des experts comptables ; -compagnie nationale des commissaires aux comptes ; -haut conseil du commissariat aux comptes Diversité des statuts et des modalités d'exercice de la profession : -expert-comptable ; -commissaire aux comptes ; -comptable salarié ; -comptable public Principales missions de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes Nature des responsabilités du comptable salarié, du comptable public, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes Notion d'éthique et de déontologie et principes fondamentaux de comportement à observer par la profession.

1.2 Normalisation comptable

Sens et portée de l'étude

Comprendre l'importance de la normalisation comptable et sa place dans une économie mondialisée.

Compétences attendues	Savoirs associés
 Identifier les normalisateurs internationaux et nationaux, analyser leurs rôles. Positionner le Plan comptable général (PCG) dans le contexte évolutif de la normalisation internationale. Identifier les principes fondamentaux de la comptabilité et justifier le rôle d'un cadre conceptuel. Citer les référentiels comptables applicables en France. 	- Normalisateurs internationaux et principaux rôles : -« International Accounting Standards Board » (IASB) ; -« International Public Sector Accounting Standards Board » (IPSASB) Normalisateurs nationaux et principaux rôles : -Autorité des normes comptables (ANC) ; -Autorité des marchés financiers (AMF) ; -Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP) Principes comptables applicables en France pour les comptes individuels Notion de groupe et référentiels comptables applicables en France pour les comptes consolidés Définition et rôle d'un cadre conceptuel Comparaison du cadre français et du cadre conceptuel des « International Financial Reporting Standards » (IFRS) dont la notion de juste valeur et le principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/

2- Actif (70 heures)

Sens et portée de l'étude

Identifier et comprendre les problèmes posés par la comptabilisation des actifs, les solutions apportées et leurs impacts.

2.1- Principes généraux

Sens et portée de l'étude

Connaître la définition de l'actif et les règles d'activation.

Compétences attendues	Savoirs associés
 Caractériser les différentes catégories d'actif. Exposer les conditions d'activation. Exposer les principes d'évaluation des actifs. 	 Définition, catégories d'actif et conditions d'activation. Principes d'évaluation des actifs à l'entrée et postérieurement à leur entrée.

2.2- Immobilisations corporelles et incorporelles

Sens et portée de l'étude

Définir les immobilisations corporelles et incorporelles et appliquer les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Identifier et distinguer les immobilisations corporelles et incorporelles Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des immobilisations corporelles et incorporelles Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les immobilisations corporelles et incorporelles à l'entrée et postérieurement à leur entrée Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée Présenter les informations à fournir en annexe.	- Principes d'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles à l'entrée et postérieurement à leur entrée : - détermination de la valeur d'entrée et incorporation des frais et charges ; - évaluation à l'inventaire (amortissement comptable, amortissement fiscal et dépréciation éventuelle) ; - sortie des immobilisations et prise en compte des frais de cession ; - comptabilisation des régularisations de TVA. - Opérations de location-financement. - Cas spécifique de la clause de réserve de propriété. - Cas spécifiques relatifs aux immobilisations corporelles :

2.3- Stocks

Sens et portée de l'étude

Définir les stocks et mettre en œuvre les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
 Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des stocks. Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les stocks à l'entrée et postérieurement à leur entrée. Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée. Présenter les informations à fournir en annexe. 	- Principes d'évaluation des stocks à l'entrée et postérieurement à leur entrée Cas spécifiques : -quotas d'émission de gaz à effet de serre et instruments assimilés ; -clause de réserve de propriété ; -sinistres.

[©] Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsuprecherche.gouv.fr/

2.4 -Actifs financiers

Sens et portée de l'étude

Définir les actifs financiers et appliquer les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues

- Identifier et caractériser les différentes catégories d'actifs financiers.
- Exposer et appliquer les règles d'inscription à l'actif, d'évaluation et d'enregistrement des titres.
- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur les actifs financiers à l'entrée et postérieurement à leur entrée.
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.
- Présenter les informations à fournir en annexe.

Savoirs associés

- Définitions et catégories d'actifs financiers.
- Principes d'évaluation des actifs financiers à l'entrée et postérieurement à leur entrée :
 - -détermination de la valeur d'entrée et incorporation des frais d'acquisition ;
 - -actions entièrement et partiellement libérées, actions gratuites ;
 - -évaluation à l'inventaire.
- Cas de rachats par l'entité de ses propres actions et obligations.
- Acquisition et cession de droits préférentiels de souscription et de droits d'attribution, de bons de souscription d'actions et d'obligations.
- Obligations souscrites à l'émission, acquises ou vendues après leur émission.

3- Passif (40 heures)

Sens et portée de l'étude

Identifier et comprendre les problèmes posés par la comptabilisation des passifs, les solutions apportées et leurs impacts.

3.1- Capitaux propres

Sens et portée de l'étude

Définir les capitaux propres et maîtriser les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues Savoirs associés Variations du capital : -apports initiaux; -augmentation de capital; - Exposer et appliquer les règles relatives aux -réduction de capital ; opérations de variation des capitaux propres des -amortissement du capital; sociétés selon leur forme juridique. -traitement comptable des frais liés aux opérations sur - Analyser les opportunités et les risques d'une le capital; modalité d'augmentation de capital, et/ou -cas particuliers : apports partiellement libérés et leurs d'affectation du résultat. appels ultérieurs, versements anticipés et actionnaires - Évaluer et comptabiliser les variations de retardataires ou défaillants, bons de souscription capitaux propres dans les comptes individuels. d'actions, droits préférentiels de souscription et droits - Analyser les conséquences d'un choix de d'attribution. comptabilisation, notamment sur la présentation - Affectation du résultat, y compris les cas particuliers du des comptes annuels, dans une situation paiement des dividendes en actions et du versement donnée. d'acomptes sur dividendes. - Présenter les informations à fournir en annexe. - Provisions réglementées : définition et principes de comptabilisation.

3.2- Passif externe

Sens et portée de l'étude

Définir les passifs externes et appliquer les règles de leur évaluation et de leur comptabilisation.

Compétences attendues	Savoirs associés
Caractériser les différentes catégories de passif.Exposer et appliquer les conditions d'inscription	 Définition, catégories de passifs externes et conditions d'inscription : provisions, dettes, charges à payer, passifs éventuels.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsuprecherche.gouv.fr/

au passif.

- Évaluer et comptabiliser les opérations portant sur certains passifs à leur entrée et postérieurement à leur entrée.
- Analyser les conséquences d'un choix de comptabilisation, notamment sur la présentation des comptes annuels, dans une situation donnée.
- Présenter les informations à fournir en annexe.
- Cas particuliers de provisions :
 - -provisions pour retraites et obligations similaires ;
 - -provisions pour restructuration;
 - -limitation de la provision pour perte de change, coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état de site ;
 - -provisions pour gros entretien ou grandes révisions.
- Engagements financiers et passifs financiers.
- Emprunts obligataires, dans leur forme ordinaire, non convertibles, avec ou sans prime de remboursement :
 - -émission, service de l'emprunt, régularisations d'inventaire ;
 - -émission de bons de souscription d'obligations ;
 - -annulation par l'entité de ses propres obligations.

4- Charges et produits (30 heures)

Sens et portée de l'étude

Appréhender l'importance de la notion de temps dans le processus comptable et la question de rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Exposer et appliquer les traitements	
comptables relatifs au rattachement des charges	- Abonnement des charges et des produits.
et des produits.	- Évènements postérieurs à la clôture.
- Évaluer et comptabiliser les opérations citées et	- Contrats à long terme.
plus particulièrement celles se déroulant sur	- Dispositifs associant le personnel aux performances de
plusieurs exercices.	l'entreprise.
- Analyser les conséquences d'un choix de	- Impôt sur les sociétés.
comptabilisation, notamment sur la présentation	- Aides aux entreprises : subventions, aides à l'emploi,
des comptes annuels, dans une situation	abandons de créance.
donnée.	- Changements comptables.
- Présenter les informations à fournir en annexe.	

5- Entités spécifiques (15 heures)

Sens et portée de l'étude

Identifier et appliquer les adaptations des règles de comptabilisation aux associations et aux collectivités territoriales.

Compétences attendues	Savoirs associés
- Exposer les spécificités propres aux associations et aux collectivités territoriales Citer les principales particularités comptables des associations et des collectivités territoriales Évaluer et comptabiliser les principales opérations.	- Associations : -cadre légal et réglementaire ; -principales sources de financement et obligations d'information liées ; -principales opérations comptables ; -documents de synthèse Collectivités locales : -cadre légal et réglementaire ; -principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable public et leurs fonctions ; -notions de budget et d'équilibre budgétaire ; -principales opérations comptables ; -contrôle des comptes.

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/